



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PME

Question écrite n° 1636

Texte de la question

M. Olivier de Chazeaux souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le financement des PME de haute technologie. Les services nouveaux, notamment le multimédia, constituent souvent un terrain favorable au développement des PME de haute technologie. Ce secteur dénote par ailleurs un nombre de fortes spécificités, dont la plus remarquable est celle d'une croissance rapide en fonds propres avec la maturation de l'innovation. Toutefois, ces entreprises rencontrent de sérieuses difficultés de financement au moment de leur essor. Cette pénurie de financement des PME se caractérise par la taille insuffisante des fonds de capital-risque ; une exigence de liquidité des investisseurs qui se traduit par l'insuffisance de ressources longues ; un nombre trop limité d'équipes formées à l'évaluation des projets technologiques. Il souhaite donc connaître sa position à ce sujet et ses propositions en matière de financement des PME de haute technologie.

Texte de la réponse

Le Gouvernement, pleinement conscient de l'enjeu que représentent les petites et moyennes entreprises de haute technologie pour la compétitivité nationale, la croissance et l'emploi, entend proposer des mesures concrètes pour faciliter leur financement, en prenant en compte notamment le capital-risque. Cette question a donc été inscrite dans le programme de travail du Gouvernement. Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, le ministre de l'écologie, des finances et de l'industrie et le secrétaire d'Etat à l'industrie ont confié à M. Henri Guillaume, vice-président de l'entreprise de recherches et d'activités pétrolières et ancien président-directeur de l'agence nationale de valorisation de la recherche, la mission d'évaluer le dispositif français en faveur de l'innovation industrielle et du développement technologique et de proposer des mesures capables d'intensifier son efficacité. La réflexion portera notamment sur l'articulation entre la recherche et les activités industrielles, la politique en faveur de la recherche technologique, les possibilités offertes par l'Union européenne et l'environnement financier de l'innovation. Elle contribuera à la définition des orientations et des modalités d'une politique ambitieuse de la technologie et de l'innovation.

Données clés

Auteur : [M. Olivier de Chazeaux](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1636

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 1997, page 2444

Réponse publiée le : 20 octobre 1997, page 3567